

**DIRECTION GENERALE**

Réf. : SG/ADH/MP  
16-03-22  
Tél : 01 30 98 55 49

Je vous informe qu'un conseil municipal aura lieu le :

**Mardi 12 avril 2022, à 19 heures, à l'Hôtel de Ville**

L'ordre du jour est le suivant :

- I) Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal en date du 22 mars 2022
- II) Délibérations
  - 1. Elections professionnelles du 8 décembre 2022 - reconduction du nombre de représentants et de leur répartition
  - 2. Signature de la Convention Plan Yes +
  - 3. Adhésion à l'association les 400 coups
  - 4. Tarifs des spectacles saison 2022 - 2023
  - 5. Foire à tout - règlement intérieur - tarification
  - 6. Signature convention triennale dans le cadre des cités éducatives
  - 7. Signature convention mutualisation au titre du fond de la cité éducative
  - 8. Projet de construction de l'école intercommunale
  - 9. Attribution des subventions aux associations et établissements publics - Exercice Budgétaire 2022
  - 10. Créances irrécouvrables, Admission en non valeurs et créances éteintes
  - 11. Compte de Gestion 2021 - Budget Principal
  - 12. Compte Administratif 2021 - Budget Principal
  - 13. Fixation des taux d'imposition pour l'exercice 2022
  - 14. Vote du Budget Primitif 2022 - Budget Principal Ville
- III) Compte rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur , à l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,

Samir DAMERCY

